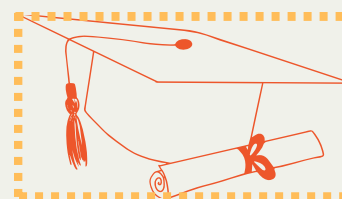


CléA Secteur Alimentaire

Certificat de connaissances et de compétences professionnelles



Objectifs

Mettre à niveau, développer et faire **certifier les compétences** des salariés et des entreprises de l'ensemble des branches du secteur alimentaire :

- Développer la **maîtrise du socle des connaissances et des compétences clés** nécessaires dans tous types d'emplois
- Valoriser ses acquis, son expérience professionnelle et personnelle
- **Obtenir un certificat reconnu**
- Favoriser la **confiance en soi et l'évolution professionnelle** au sein de l'entreprise ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle

Contenus

Le socle de connaissances et de compétences couvre 7 domaines :

- Savoir **communiquer en français**
- Savoir utiliser des règles de base de **calcul** et du **raisonnement mathématique**
- Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et de la **communication numérique**
- Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un **travail en équipe**
- Travailler en **autonomie** et à réaliser un objectif individuel
- Avoir la capacité d'**apprendre à apprendre** tout au long de la vie
- Savoir maîtriser les **gestes et postures de base**, et **respecter des règles** d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires

Le référentiel complet est disponible sur le site : <https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>

Déroulement

- **Accueil**
 - Présentation du dispositif Cléa contextualisé
 - Diagnostic partagé de la situation du candidat et de ses besoins
 - Sensibilisation à la méthode et aux outils pédagogiques utilisés
- **Positionnement**
 - Evaluation des connaissances et compétences dans les 7 domaines visé par la certification à travers
 - Entretien individuel
 - Mise en situation professionnelle
- **Parcours de Formation individualisé**
Elaboration d'un parcours de formation individualisé sur la totalité ou partie des 7 domaines
- **Jury de certification :**
A l'issue du parcours de formation, une nouvelle évaluation est réalisée, sur les connaissances et compétences qui ont été approfondies au cours de la formation

Pour que la certification soit validée par le jury, l'ensemble des compétences des 7 domaines doit être totalement maîtrisé par le candidat, quel que soit son métier ou son secteur professionnel

Evaluation

- Les modalités de passage des épreuves sont individualisées
- Un calendrier est établi selon les disponibilités du candidat lors d'un premier entretien d'accueil gratuit
- Les épreuves comportent des entretiens individuels ainsi que des mises en situation orales et écrites issues du contexte professionnel

Méthodes pédagogiques

- Formation mixte (présentiel/distanciel)
- Ateliers en présentiels
- Durée, rythme et supports différenciée et innovants
- Alternance pédagogiques : ateliers individuels et collectifs, autoformation guidée
- Apports théoriques, méthodologiques, exercices pratiques, écrits professionnels
- Évaluations continues en cours de formation

Moyens pédagogiques

- Ressources documentaires, plateforme digitale de formation
- Espaces de travail collaboratif
- Une salle de formation équipée de vidéoprojecteurs et webcam
- Un PC par apprenant

Accompagnement personnalisé et renforcé

- Entretiens de suivi avec le référent de parcours
- Plan de formation ajusté au fur et à mesure
- Bilan de formation

Profil des intervenantes

- Évaluatrice habilitée
- Formateurs Conseillers en Insertion Professionnelle diplômés et expérimentés
- Formateurs / Moniteurs SST confirmés

Durée

Durée du parcours minimal : 420 heures

Durée du parcours maximal : 700 heures

Inscription

- Retrouver nos conditions générales de vente : <https://citesciencesvertes.educagri.fr/cgv/>
- Lien d'inscription, nous contacter

Contact

- **Sylvie LE CHEVRETEL**
 - 05.61.27.72.50
 - sylvie.le-chevretel@educagri.fr

Public

La formation s'adresse principalement à des salarié-es peu qualifiés, n'ayant pas de certification professionnelle :

- contrat à durée indéterminée,
- contrat à durée indéterminée dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI-CDI),
- contrat d'activité partielle

Prérequis

Être salarié dépendant de l'OCAPIAT

Savoir écrire, comprendre, s'exprimer en langue française

Modalités d'accès

- Rencontre Évaluatrice habilitée :
 - Présentation certification
 - Analyse des besoins/motivations/contraintes etc
- Définition du calendrier de formation avec l'entreprise
- Entrée et sortie permanente
- Session organisée avec 3 participants minimum

Lieux de la formation

- CFPPA Auterive : 50 route de Grazac - 31190 Auterive
- CFPPA Toulouse Auzerville : BP 72647, 2, route de Narbonne - 31326 Castanet-Tolosan
- CFPPA Revel : Ancienne école communale - 31250 Revel
- CFPPA Villefranche de Lauragais : 132 bis rue République - 31290 Villefranche de Lauragais

Coût

Nous contacter

Financements

- OCAPAT - Dispositif PRO A
- Plan de Développement des Compétences
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Fonds propres



Accessibilité des bâtiments et services, adaptation rythme, quotité et pédagogie

Référente handicap :

francoise.roudiere@educagri.fr

